

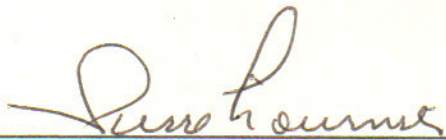
5<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ PROVISOIRE DE  
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

---

Ordre du jour

Réunion du 29 mars 1998

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'Ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 février 1998
4. Rapport sommaire de la trésorière (l'encaisse)
5. Suivi de la Campagne de recrutement: Armelle Fournier
6. Suivi du Guide de gestion d'une association: Pierre Fournier
7. Suivi du Règlement général n<sup>o</sup> 1 de l'Association: Honorius Fournier
8. Varia
9. Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée



Pierre Fournier, président  
du Comité provisoire

**PROCÈS-VERBAL DE LA 5<sup>e</sup> RÉUNION  
DU COMITÉ PROVISOIRE DE  
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE**

---

Réunion tenue le 29 mars 1998, à la résidence *Le long des berges*, à Québec.

Sont présents: Pierre Fournier, président  
Armelle Fournier, vice-présidente  
Jeanne Fournier-St-Laurent, trésorière  
Raymond Fournier, directeur  
Honorius Fournier, directeur  
Monique Fournier-Caron, directrice  
Réal Fournier, directeur  
Michel Fournier, directeur  
Diane Caron, membre régulier

Sont absents: Jean-Paul Bussièrès, directeur  
Lise Fournier, directrice  
Lise C. Fournier, secrétaire  
Monique Fournier, directrice

Pierre Fournier, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 14 h. Il fait ensuite la lecture de l'Ordre du jour. Sur une proposition de Réal Fournier, appuyée par Raymond Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'Ordre du jour.

Pierre Fournier fait la lecture du procès-verbal de la 4<sup>e</sup> réunion du Comité provisoire. Sur une proposition d'Armelle Fournier, appuyée par Honorius Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 22 février 1998, en indiquant dans ledit procès-verbal que le recruteur adjoint Aimé Fournier, de Saint-Félicien, n'avait pas encore donné son approbation pour agir comme tel.

Jeanne Fournier-St-Laurent, trésorière, fait un rapport sommaire concernant l'Actif de l'Association. L'encaisse s'élève à 325,32 \$ et la part sociale à 5,00 \$ au 28 février 1998.

Armelle Fournier, coordonnatrice du Comité de recrutement dépose les communiqués qu'elle a expédiés aux différents médias écrits et électroniques pour publication. Il s'agit d'hebdomadaires régionaux (des revues généalogiques), dont la liste est remise à tous les membres présents à l'assemblée. Quant au communiqué électronique, il paraîtra sur le site Internet de Denis Beauregard. Les communiqués devraient paraître dans les éditions hebdomadaires du 29 mars ou du 5 avril 1998.

Armelle nous informe également que certains recruteurs veulent avoir le contrôle de l'entrée des cotisations des nouveaux adhérents à l'Association. Après discussion, il est admis que cela pourrait faciliter le travail de recrutement dans certaines régions. Des formulaires d'adhésion seront donc expédiés aux recruteurs concernés. Par contre, le paiement de la cotisation devra se faire au moyen d'un chèque payable à L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE. Une carte de membre sera ensuite retournée au membre ayant payé sa cotisation annuelle. Sur une proposition de Jeanne Fournier-St-Laurent, appuyée par Monique Fournier-Caron, il est résolu à l'unanimité d'adopter cette proposition.

Pierre Fournier fait référence au *Guide de gestion d'une association de famille*, remis à tous les membres du Comité lors de la réunion du 22 février 1998. Dans les faits, c'est la partie II du Guide (p. 42-49) que nous devons suivre comme administrateurs de l'Association. Actuellement, toutes nos actions sont conformes aux règles établies dans ce guide. Il faudrait cependant faire l'achat d'un registre pour les procès-verbaux, règlements et administrateurs actuels et futurs. Sur une proposition de Réal Fournier, appuyée par Raymond Fournier, il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de ce registre.

Le conseil d'administration du Comité provisoire de L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE accepte à l'unanimité la nomination de Diane Caron au poste de directrice.

Honorius Fournier fait part de sa rencontre avec M. Dubois de l'Association des Dubois concernant le *Règlement général n° 1*, distribué à tous les membres du Comité provisoire lors de la réunion du 22 février 1998. Bien que M. Dubois n'ait pas trouvé un tel règlement dans ses dossiers (étant nouveau dans l'Association), Honorius suggère que quelques membres de notre Association se réunissent afin d'ajuster ce règlement en fonction des besoins de notre Association. Honorius et Pierre Fournier se rencontreront à cet effet et feront un compte rendu aux membres du Comité provisoire lors de la prochaine réunion. Sur une proposition de Réal Fournier, appuyée par Diane Caron, il est résolu à l'unanimité d'adopter cette proposition.

Armelle Fournier nous fait part de sa discussion avec Maurice Roussel, de Boisbriand. Ce dernier serait disposé à concevoir, à titre gracieux, une page WEB sur Internet pour notre Association.

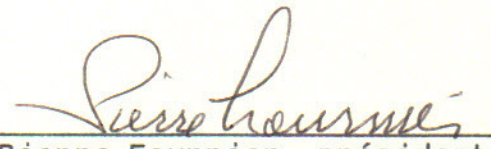
Armelle Fournier s'occupera de contacter Jacques Lacoursière, afin qu'un message soit diffusé lors de son émission radiophonique « J'ai souvenir encore » à propos de la campagne de recrutement de notre Association.

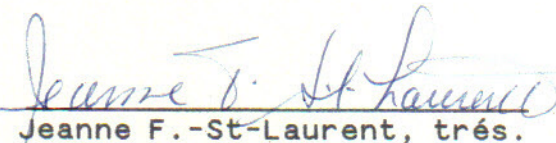
Réal Fournier nous apprend que son répertoire des mariages sur les Fournier deviendra un répertoire des baptêmes, mariages et sépultures des sept premières générations et comprendra une histoire de la famille.

Armelle Fournier nous informe qu'elle a communiqué avec Paul-André Fournier, historien, concernant le projet de blason pour notre Association. Il s'agirait d'un blason non officiel, car un blason officiel doit être approuvé par le gouvernement. M. Fournier est disposé à nous rencontrer. Il n'a fait aucune mention au sujet du coût de ce travail.

Pierre Fournier nous fait part des démarches effectuées par Lise C. Fournier auprès de Bernard Audet, ethnologue, concernant notre projet de blason. Compte tenu des recherches à faire et des rencontres avec les membres du Comité provisoire concernant nos besoins, M. Audet a fait mention d'un coût variant entre 200,00 \$ et 300,00 \$ et d'un délai de livraison de 6 mois à un an pour l'exécution de ce travail.

Sur une proposition de Jeanne Fournier-St-Laurent, appuyée par Réal Fournier, il est résolu à l'unanimité de fixer la prochaine réunion au 3 mai 1998 à la Bibliothèque Pierre-Georges-Roy du Collège de Lévis. Il est également résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 15 h 50.

  
Pierre Fournier, président

  
Jeanne F.-St-Laurent, trés.